certification
CléA Socle

Comment accompagner vos salariés tout au long de leur parcours professionnel dans votre entreprise ?

La certification CléA Socle

Le certificat CléA Socle est un outil au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité. Construite autour du socle de compétences et connaissances, cette certification est portée par CERTIF PRO, une association nationale administrée par les partenaires sociaux.

Reconnue dans tous les secteurs d'activité, la certification CléA Socle peut être passée à tout moment de la vie d'un bénéficiaire, qu'il soit demandeur d'emploi ou salarié.

CléA Socle permet de valoriser les compétences professionnelles de vos salariés les moins qualifiés.



Les avantages pour l'entreprise

CléA Socle est un moyen de :

- Sécuriser le maintien dans l'emploi de vos salariés les moins diplômés
- Les remobiliser et renforcer leur confiance dans leurs compétences
- Renforcer leur adaptation aux évolutions du monde du travail
- Détecter le potentiel de certains salariés pour les repositionner sur des postes plus adaptés à leurs compétences

Les compétences évaluées avec CléA Socle

Ce sont les compétences socles à acquérir et renforcer pour :

- Communiquer en français, à l'écrit et à l'oral
- Calculer, raisonner
- Utiliser un ordinateur et internet
- Travailler en équipe
- Travailler seul et prendre des initiatives
- Mettre en oeuvre son projet professionnel
- Connaître les gestes et postures et respecter les règles de base environnementales, d'hygiène et de sécurité

Un parcours fluide et accessible

Le parcours commence par une **évaluation préalable**. Si l'ensemble des sous-domaines est maîtrisé, le bénéficiaire est certifié ! Le parcours est terminé.

Si des besoins en formation émergent, un **parcours personnalisé** peut être proposé (avec l'organisme ou applicable sur le poste actuel) et l'évaluation finale lui permettra d'obtenir la certification.

Le financement de CléA Socle

Les évaluations et la formation peuvent bénéficier de financements par les branches et les opérateurs de compétences.

Renseignez-vous auprès de votre OPCO.
Également finançable par le CPF.

Notre accompagnement

Nous accompagnons vos salariés à **chaque étape du projet**, de son financement jusqu'à l'obtention de sa certification.

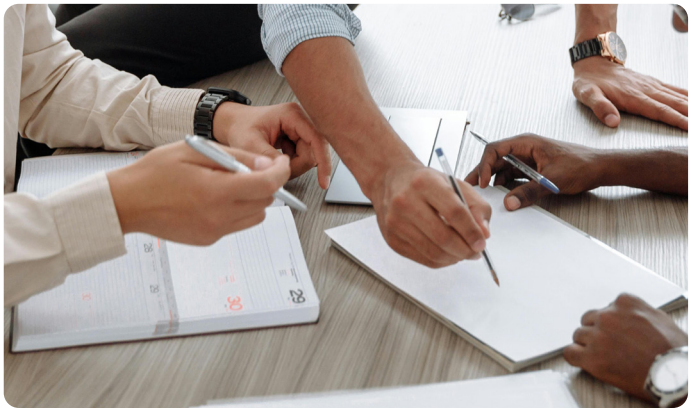
Les bénéficiaires évalués dans le cadre de ce dispositif sont confrontés à de réelles situations professionnelles et sont évalués sur leurs **compétences pratiques et opérationnelles**.

Cet accompagnement peut se faire **pendant ou en dehors des heures de travail** et en coordination avec l'employeur.

Le réseau UROF vous accompagne.

Près de **80 000 candidats** nous ont déjà fait confiance

C'est plus de **1000 évaluateurs** implantés dans plus de **600 sites d'évaluation**, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marins.



Vous voulez en savoir plus ?

Fédération Nationale des UROF
https://federation-urof.org/clea-socle/

Nous contacter

contact@federation-urof.org